

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 14 (1984)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Traitement du rhumatisme et moyens naturels  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-829862>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**votre  
argent**

## questions réponses

Par le Service romand  
d'information du Crédit Suisse

### Qu'est-ce que l'ECU?

*A.S., Vevey: Dans plusieurs dépêches d'origine européenne, les chroniqueurs parlent souvent de l'ECU. De quelle monnaie s'agit-il?*

Il s'agit là d'une unité de compte qui n'existe pas sous forme de monnaie. Elle a été imaginée en 1979 par les communautés économiques européennes qui ont combiné entre elles leurs diverses monnaies à diverses fins statistiques, économiques, financières, etc.

Cette combinaison monétaire résulte de l'addition de 0,828 Deutsche Marks, de 1,15 franc français, de 109 lires italiennes, de 0,286 florins hollandais, de 0,15 franc belge, de 0,217 couronne danoise, de 0,008 livre irlandaise et de 0,089 livre anglaise. Pour 1984, il est prévu d'ajouter à cette «corbeille» la drachme grecque.

### La carte eurochèque ouvrira les distributeurs de billets

*F. V., Genève: Alors que la France accélère les innovations en matière de monnaies en plastique, que fait la Suisse dans ce domaine?*

(cb) Les banques prévoient de délivrer une nouvelle carte eurochèques dès le mois de septembre 1984. Cette nouvelle carte servira comme auparavant à garantir des eurochèques jusqu'à concurrence de Fr.s. 300.— ou l'équivalent en monnaie étrangère; la nouveauté est qu'elle permettra également le retrait d'argent comptant aux distributeurs automatiques de billets de banque. Le coût de cette carte multiservice sera de Fr.s. 20.— par an pour son titulaire.

Sous le label «Bancomat 85», les banques suisses mettent en place actuellement un nouveau système de distributeurs automatiques de billets de ban-

que. La solution retenue permet la connexion de tous les distributeurs automatiques à un réseau commun. Pour satisfaire au mieux les besoins de la clientèle, les banques ont décidé, dans un premier temps, d'ajouter aux prestations offertes par la carte de garantie eurochèque, celle du retrait d'argent comptant aux distributeurs automatiques. Actuellement plus de 725 000 clients de banque sont titulaires de cette carte.

Il est également prévu à plus long terme d'attribuer à la carte eurochèque la fonction de paiement de biens et de services aux points de vente, avec débit direct du compte en banque. Une première application de cette fonction pourrait voir le jour dans les stations-service pour le paiement d'essence.

Ces prestations liées à la carte eurochèque seront à disposition des clients des banques contre paiement d'un montant annuel de Fr.s. 20.—. Jusqu'à présent, la carte Bancomat était déjà délivrée à ce prix. Les eurochèques et cartes de garantie eurochèque, eux, étaient remis gratuitement, malgré le coût élevé du traitement des chèques. Contrairement aux établissements bancaires de la plupart des pays européens, les banques suisses renoncent toutefois à introduire toute taxe spéciale par opération.

### Le Pacha a remboursé!

*G.N., Genève: Je me suis laissé dire qu'un emprunt presque centenaire venait d'être remboursé par une grande banque suisse. En savez-vous plus?*

Il est vrai que le Crédit Suisse a commencé à rembourser il y a quelques mois une partie de l'emprunt Haydar Pacha, émis en 1902 en Suisse. Il s'agissait de réunir des fonds pour agrandir le port d'Istanbul pour en faire partir un chemin de fer à destination de l'Anatolie, en Turquie. Cet emprunt d'un total de 8 millions de francs suisses fut offert en souscription parallèlement en Suisse et en Allemagne. L'intérêt de 5% l'an qui fut offert était élevé pour l'époque... mais ne fut pas longtemps payé intégralement. D'innombrables difficultés n'ont pas empêché les autorités turques de tenir partiellement leurs engagements, notamment envers les débiteurs domiciliés hors d'Allemagne et de Turquie. Il doit leur revenir 1,4 millions de francs suisses par l'intermédiaire de la grande banque suisse. Reste à savoir ce que sont devenues les obligations au cours des héritages, déménagements et autres aléas. Car en quatre-vingts ans, il s'en passe des choses!

## Le calendrier du Centre social protestant

L'année du CSP commence en mars avec le printemps... c'est pourquoi son calendrier chemine de mars 84 à février 85. Emile Gardaz et Marcel Im-sand font découvrir leur monde de rêve, de poésie et de tendresse.

Vous pouvez obtenir gratuitement ce calendrier en téléphonant au n° 021/20 56 81.

## Traitement du rhumatisme et moyens naturels

Nombreux sont les aînés qui subissent un traitement pour un rhumatisme! Qu'il s'agisse d'arthrite ou d'arthrose, les conséquences sont connues: ça fait mal, ça grince dans les articulations. Dans les pharmacies, la panoplie des médicaments anti-rhumatismaux est certes très complète...

Mais existe-t-il d'autres méthodes, d'autres moyens naturels efficaces pour lutter contre pareil fléau?

**Pour en savoir davantage, venez écouter le professeur Yves Saudan du Service universitaire de rhumatologie du CHUV.**

Conférence du 12 avril 1984 à 20 h. 15 au grand auditoire du CHUV, organisée par la Ligue vaudoise contre le rhumatisme.

**Entrée gratuite.**

